

## **Conditions de l'opération commerciale Educa et Epopia**

### **Article 1 : Organisateur(s)**

La société Créalettres SAS, Immatriculée au RCS de Strasbourg, N° de SIRET : 802547562.00016 , dont le siège social est situé au 13 rue Victor Schoelcher, 67300 Schiltigheim, organise avec la société Educa Borrás, S.A.U., inscrite au Registre du commerce de Barcelone, dont le siège social se trouve C/ OSONA, 1 – 08192 SANT QUIRZE DEL VALLÈS (BARCELONE), une opération commerciale avec obligation d'achat sur son site [www.epopia.com](http://www.epopia.com) "1 abonnement Epopée ou Légende acheté = 1 kit Kid's garden offert" du lundi 4 juin 2018 8h au vendredi 6 juillet 2018 minuit.

### **Article 2 : Principes et modalités de l'opération**

Du 4 juin 2018 au 6 juillet 2018, la société Créalettres s'associe à Educa et offre 1 kit **Kid's garden** (d'une valeur de 19,99€) pour tout achat d'un abonnement Epopia Epopée (d'une valeur de 119€) ou Légende (d'une valeur de 249€) sur le site [www.epopia.com](http://www.epopia.com). Cette opération commerciale est limitée pour les 50 premiers acheteurs à partir de la date de lancement de l'opération. Elle est valable uniquement pour les clients résidant en France métropolitaine.

### **Article 3 : Annonce de l'opération**

Cette opération commerciale est annoncée :

- sur les différents réseaux sociaux avec la publication d'un post (message) sur le compte de la page Facebook Epopia
- Sur la page d'accueil du site [epopia.com](http://www.epopia.com)
- Par newsletter envoyée aux adhérents
- Au travers d'achats d'espaces sur la page Facebook et Instagram.

### **Article 4 : Dotations**

Pour l'achat d'un abonnement Epopia Epopée(12 envois à 119€) ou Légende (12 envois à 249€), 1 kit Kid's garden (fraise, basilic et menthe) d'une valeur de 19,99€ est offert dans la limite des stocks disponibles \*.

Le kit contient : 3 jardinières, 3 pelles, 1 arrosoir, 1 sachet de terre de 2 litres, 3 sachets de graines et le livre du jardinier.

\* La société Educa procure 50 kits Kid's Garden maximum à la société Créalettres.

### **Article 5 : Modalités de l'opération**

La souscription à un abonnement Epopée ou Légende peut s'effectuer par carte bancaire (paiement comptant ou en 3 fois sans frais), par Paypal ou par chèque.

Pour bénéficier du kit Kid's Garden offert, l'achat d'un abonnement Epopée ou Légende sur le site [www.epopia.com](http://www.epopia.com) doit être souscrit et payé pendant la durée de l'opération. Un

paiement par chèque et dont le chèque n'aurait pas été reçu durant la durée de l'opération sera considéré comme nul.

#### **Article 6 : Conditions de livraison**

La société Educa envoie les 50 kits Kid's Garden à la société Créalettres.

La société Créalettres prend à sa charge l'envoi des kits Kid's garden à ses clients bénéficiaires de l'offre. Le kit sera envoyé à l'adresse postale de facturation communiquée par le client.

Si l'adresse postale et le nom du client sont incorrects, ou si pour toutes autres raisons liées à des problèmes techniques ne permettant pas d'acheminer correctement le kit, l'Organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable.

L'envoi du kit sera réalisé à la fin de l'opération après le 6 juillet 2018 par la société Créalettres.

La dotation attribuée est personnelle et non transmissible. La dotation ne pourra en aucun cas être reprise ou échangée contre sa valeur en espèce ou contre toute autre dotation, ni transmise à des tiers. La dotation ne peut donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte. Le bénéficiaire s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de Créalettres en ce qui concerne la dotation, notamment sa livraison, son état et ses qualités.

#### **Article 7 : Modification des dates de l'opération**

Créalettres ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, ou d'évènements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler la présente opération, à la réduire, ou à la prolonger, la reporter ou à en modifier les conditions.

#### **Article 8 : Interprétation des conditions**

La société Créalettres tranchera toute question relative à l'application des présentes conditions, dans le respect de la législation française. Ces décisions seront sans appel.

Toute contestation ou réclamation relative à cette opération devra être formulée par écrit et adressée à l'adresse de la société Créalettres et ne pourra être prise en considération au-delà d'un délai d'un mois à compter de la clôture de l'opération.

#### **Article 9 : Droit applicable et attributions des compétences**

Le présent document est soumis au droit français.

#### **Article 10 : Acceptation des conditions**

La participation à la présente opération emporte l'acceptation pleine et entière de l'ensemble des clauses et conditions du présent document.

#### **Article 11 : Informatique et libertés**

La participation à l'opération emporte l'acceptation pleine et entière de l'ensemble des clauses et conditions du présent document.

Fait à Strasbourg, le 3 juin 2018